

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Gilles BERLAND, Maire.

Présents : Gilles BERLAND, Annie-France GARRY, Yoann GREGOIRE, Pierre LEGAL, Anthony METAY, Sylvie MEUNIER, Guy MOREAU, Xavier PHILIPPOT, Dominique POUVREAU, David MAROLLEAU, Danièle BELAUD, Didier BELAUD, Jean-Pierre GOIN

Excusés : Yves ROUSSEAU (pouvoir à David MAROLLEAU),
Ludovic GERON (pouvoir à Pierre LEGAL)

Date de la convocation : mercredi 13 juillet 2022

Secrétaire de Séance : David MAROLLEAU

Délibération 2022-07-03

Adoption des procès-verbaux des Conseils du 9 juin et du 8 juillet 2022

Les procès-verbaux des Conseils municipaux des 9 juin et 8 juillet 2022 sont acceptés à l'unanimité.

Point de la situation financière

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre LEGAL, Président de la Commission des Finances.

Est présentée la :

- Récupération des subventions allouées pour les chantiers achevés : aire CC et rocade.
- Situation de la première tranche de l'église.
- Situation de la deuxième tranche de l'église.
- Situation du budget de fonctionnement au 30 juin 2022

Délibération 2022-07-04

Effacement réseau et compléments de travaux secteur

« Vivier / Potence »

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la tranche 1 d'enfouissement des réseaux du secteur Châteauneuf est reportée en 2023 au bénéfice d'une intervention dans le secteur Vivier/Potence devenue très urgente en raison de l'état du réseau électrique. Cette opération est à la charge du SYDEV à laquelle nous pourrions nous joindre en vue d'enfourer le réseau téléphonique, la fibre et procéder à une remise en situation de l'éclairage public.

Afin d'alléger le coût d'opération pour la commune, il a été sollicité le concours financier du Département et (délibération suivante) sera demandé l'aide des Petites cités de caractère au titre de l'exercice 2022.

ESTIMATION DU PROJET - SYNTHÈSE DES PRESTATIONS

Demandeur	Commune de VOUVANT
Localisation des travaux	VOUVANT
Désignation de l'opération	Désignation de l'opération : Renforcement BT P0012 LE VIVIER
Code affaire SyDEV	E.RF.305.21.001
Variante et date	Variante n°3 : Lanterne Indice du 16/03/2022



Les montants indiqués ci-dessous sont en Euros

Thème	Description	Qté	Montant total H.T.	Montant total T.T.C.	Base Participation	Taux de participation du Demandeur	Participation du SyDEV	Participation du demandeur
Réseaux électriques	Réalisation d'une étude d'exécution pour la création d'un réseau souterrain basse tension y compris démarche administrative préalable à l'exécution des travaux	1,00 forfait	2 719 €	3 263 €	2 719 €	0%	2 719 €	0 €
Réseaux électriques	Création d'un réseau souterrain basse tension comprenant l'exécution des terrassements, réflexions et raccordements	250,00 ml	39 645 €	47 574 €	39 645 €	0%	39 645 €	0 €
Réseaux électriques	Repérage des réseaux existants par marquage au sol	1,00 forfait	158 €	189 €	158 €	0%	158 €	0 €
Réseaux électriques	Géoréférencement des ouvrages électriques	1,00 forfait	689 €	827 €	689 €	0%	689 €	0 €
Réseaux électriques	Création d'un réseau aérien basse tension comprenant la fourniture et la pose des supports et des conducteurs, les terrassements annexes	1,00 ml	3 740 €	4 488 €	3 740 €	0%	3 740 €	0 €
Réseaux électriques	Construction et reprise des branchements comprenant les terrassements, réflexions, câbles et coffrets	18,00 u	34 771 €	41 726 €	34 771 €	0%	34 771 €	0 €
Réseaux électriques	Raccordements dans poste de transformation	1,00 u	427 €	513 €	427 €	0%	427 €	0 €
Infrastructure de communications électroniques - Branchements	Construction ou reprise de branchement(s) - partie publique	18,00 u	6 980 €	8 376 €	8 376 €	85%	1 257 €	7 119 €
Infrastructure de communications électroniques - Branchements	Construction ou reprise de branchement(s) - partie privée	18,00 u	4 653 €	5 584 €	5 584 €	85%	838 €	4 746 €
Infrastructure de communications électroniques - Réseau	Réalisation d'une étude d'exécution réseau de Communication électronique (intégration des données relatives au décloisonnement de la fibre optique, tracé, implantation des émergences, démarches administratives, dossier d'ouvrage exécuté et constitution ou mise à jour des données géographiques (SIG))	1,00 forfait	1 159 €	1 391 €	1 391 €	85%	209 €	1 182 €
Infrastructure de communications électroniques - Réseau	Création d'un génie civil "réseaux de communication" comprenant terrassements, fourniture, pose des fourreaux et chambres	250,00 ml	14 419 €	17 303 €	17 303 €	85%	2 596 €	14 707 €
Infrastructure de communications électroniques - Réseau	Géoréférencement des ouvrages de communications électroniques	1,00 forfait	297 €	356 €	356 €	85%	54 €	302 €
Dépose	Dépose d'un réseau aérien basse tension comprenant réseau et support béton	7,00 u	3 765 €	4 518 €	3 765 €	0%	3 765 €	0 €
Eclairage public	Réalisation d'une étude d'exécution pour la création d'un réseau souterrain éclairage public neuf y compris démarche administrative préalable à l'exécution des travaux	1,00 forfait	646 €	776 €	646 €	70%	194 €	452 €
Eclairage public	Création d'un réseau souterrain d'éclairage public comprenant l'exécution des terrassements, réflexions et raccordements	1,00 u	861 €	1 034 €	861 €	70%	258 €	603 €
Eclairage public	Géoréférencement des ouvrages d'éclairage public créés	1,00 forfait	180 €	216 €	180 €	70%	54 €	126 €
Eclairage public	Fourniture et déroulage des câbles en souterrain pour l'alimentation des foyers lumineux neufs	305,00 ml	3 973 €	4 768 €	3 973 €	70%	1 192 €	2 781 €
Eclairage public	Fourniture, pose et raccordement d'1 lanterne INDICE 620 LED embout TOP - 2200K - 7000lm - optique (à confirmer par étude photométrique) - sur mât cylindro-conique de hauteur 7m - l'ensemble peint RAL 6005 Vert Mousse	7,00 u	15 236 €	18 283 €	15 236 €	70%	4 571 €	10 665 €
Réalisation du contrôle technique électrique	Contrôle technique ELEC de l'ouvrage conformément à la réglementation	1,00 forfait	39 €	46 €	39 €	0%	39 €	0 €
Réalisation du contrôle technique initial	Contrôle technique initial de l'ouvrage	1,00 forfait	122 €	147 €	122 €	70%	37 €	85 €
TOTAL								42 768 €

Après délibération et à l'unanimité des présents et des représentés, le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis ci-dessus pour un montant de 42 768 €
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Demandes de subventions au Département

Information sur les demandes :

- Office santé
- Eclairage
- 2^{ème} tranche de la rocade (aide cité rurales)

Autre demande à effectuer

Délibération 2022-07-05 Autorisation de demandes de subventions « Petites cités de caractère »

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le tableau ci-dessous présentant les demandes de subvention adressées au Conseil régional des Pays de la Loire au titre des Petites cités de caractère.

DEMANDE DES SUBVENTIONS PETITES CITES DE CARACTERE ANNEE 2022		
	DEVIS	SUBVENTION DEMANDEE
RESEAU VIVIER	42 768,00	12 830,40 €
ECLAIRAGE DUMAS	4 788,00	1 436,40 €
TOITURE FACE EGLISE	10 099,01	3 029,70 €
CIMETIERE	38 349,37	11 504,81 €
TOTAL	96 004,38	28 801,31 €

Lors du précédent Conseil municipal, l'autorisation de demande de subvention a été accordée pour l'ensemble des projets ci-dessus, à l'exception du projet d'effacement des réseaux du secteur Vivier-Potence adressé et mis à jour récemment

En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de demander une subvention aux Petites Cités de Caractère concernant :

- Effacement des réseaux « Vivier-Potence »

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à demander la subvention relative à l'effacement des réseaux du secteur « Vivier – Potence »
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Délibération 2022-07-06 **Périscolaire : permis de bonne conduite**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

L'utilisation d'un permis de bonne conduite au restaurant scolaire et à la garderie a d'ores et déjà fait l'objet de discussions au sein du Conseil. Il avait été demandé au personnel concerné d'amender le projet et d'en conférer avec les élus en charge du dossier scolaire et périscolaire.

Le document distribué en séance permet à nouveau d'aborder un sujet visant à responsabiliser les élèves dans le cadre périscolaire.

Après discussion le Conseil municipal

- décide d'adopter l'usage du permis de bonne conduite à compter de la rentrée 2022-2023
- fera le point sur son utilisation à l'issue du premier trimestre de la prochaine année scolaire
- remercie les personnels ayant établi ce document à fonction pédagogique

Délibération 2022-07-07 **City Park « La Girouette »**

Sylvie Meunier et Didier Belaud font état de la réflexion d'implantation d'un City Park sur le site de la Girouette au lieu et place du terrain de tennis et du secteur avoisinant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, confie à Sylvie Meunier et Didier Belaud, aux fins d'agir ensemble ou séparément le soin de poursuivre la réflexion, d'envisager un projet et de faire établir une première enveloppe financière.

Situation de l'EHPAD « Les Orettes »

Monsieur le Maire présente la situation actuelle de l'EHPAD « les Orettes » en établissant la synthèse d'un ensemble de rencontres et de réunions....

Questions diverses :

Ont été abordés :

- Dossier couverture médicale
- Compte-rendu des activités du premier semestre
- Fermeture de la rue du Duc d'Aquitaine

Séance levée à 23h10